

DIRECTION des SERVICES de la NAVIGATION AERIENNE
DIRECTION des OPERATIONS
CONSIGNE N° : 15-26
**OBJET : Méthode de surveillance de la charge des secteurs et mode opératoire
CDS / S-ATFCM**
Approbation du document

Type	Fonction	Nom	Validation
Rédacteur	Chef de Pôle DO2/GEF	Ali MAHFOUD	WORKFLOW GEODE
Vérificateur	Adjoint au Directeur des Opérations	Gérald REGNIAUD	WORKFLOW GEODE
Quality Check	RSMI DO	Isabelle COUDERC	WORKFLOW GEODE
Approbateur	Directeur des Opérations	Guillaume BLANDEL	WORKFLOW GEODE

Diffusion

MODE DE DIFFUSION DEMATÉRIALISÉ	DESTINATAIRES
Pour Action	CHEFS CRNA CHEFS SNA RSMI ENTITES CHEFS SE CRNA CHEFS SE SNA METROPOLE CHEFS SE SNA OUTREMER CODIR DO DO2/GEF
Pour Information	ENAC infocentre-atm@enac.fr DSNA/DIR, DSEC, DTI, DSR

Gestionnaire document : DO2/GEF

Date d'applicabilité du document : 01/10/2026

Emplacement GEODE : R1 - Espace de publication DSNA > Documents > R1 - Rendre le service
ATM > Assurer le service ATS > consignes DSNA DO R1

Relevé des modifications

Version du document	Date de rédaction	Motif des changements	Auteur
V0R1	Mai 2026	Version initiale	Ali MAHFOUD
V0R2	16 juin 2026	Reformulations et clarifications après consultation GEF/subdivisions Performance	Ali MAHFOUD
V1R0	18 juin 2026	Utilisation modèle consigne DO	Ali MAHFOUD

Références réglementaires

- Règlement (UE) 2017/373 – ATM/ANS.OR.B.005 et ATS.OR.205/ATS.OR.210
 - EUROCONTROL — NM ATFCM Operations Manual, §16.7 (Occupancy Counts) en tant que référentiel applicable
-

Cette consigne abroge et remplace la consigne DO 15-121/15 dite « régulé / dégroupé », qui n'est plus en cohérence avec les méthodes de surveillance désormais en usage.

Le Directeur des Opérations de la DSNA

DECIDE

1. Périmètre d'application

La présente consigne s'applique aux cinq FMPs des CRNA (LFBB, LFEE, LFFF, LFMM, LFRR) et aux binômes opérationnels Chefs de Salle et Superviseur ATFCM.

Pour les organismes d'approche, la gestion ATFCM relève d'un processus CDM entre les Chefs de Tour ou d'Approche lorsque ces fonctions sont assurées et la FMP du CRNA dont dépend la FIR. Le déclenchement formel des mesures auprès du NM relève dans tous les cas de la FMP du CRNA de rattachement, responsable ATFCM vis-à-vis du NM. Ces organismes s'approprient l'esprit de la méthode (anticipation de la charge, alertes graduées, réponse opérationnelle adaptée, ...). La nature de leur trafic conduit à privilégier les Entry Counts (H/20, H/10) comme référence bien qu'elle puisse être complétée par l'Occupancy lorsque son exploitation s'y prête.

Chaque FMP conserve la latitude de définir ses méthodes de travail locales, dès lors qu'elles s'inscrivent dans les règles énoncées ci-après.

2. Contexte

La présente consigne fixe les principes communs aux cinq CRNA pour la surveillance de la charge de trafic des secteurs de contrôle et le déclenchement des mesures opérationnelles destinées à la maintenir à un niveau acceptable pour le contrôleur aérien, dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

3. Exigences

3.1 Définitions

Capacité de référence — quantité de trafic, représentée en nombre de vols entrants par pas horaire, acceptable d'un point de vue opérationnel pour un Traffic Volume donné.

TFV (Traffic Volume) — référence géographique accompagnée de règles d'inclusion, d'exclusion ou d'omission permettant le comptage des vols associés à une localisation de référence donnée (aérodromes, secteurs, RWY...).

Entry count — nombre de vols rentrant dans un Traffic Volume donné par pas horaire (H, H/20, H/10...).

MV (Monitoring Value) — valeur de surveillance du nombre de vols rentrants, par pas horaire, dans un Traffic Volume donné. Il s'agit d'un seuil d'alerte.

Occupancy Count — nombre de vols qui se trouvent au sein d'un Traffic Volume donné à un moment précis.

OTMV (Occupancy Traffic Monitoring Value) — ensemble de paramètres, Sustain et Peak liés à une duration, qui définissent les seuils de surveillance d'une courbe Occupancy.

- **Sustain** — valeur de charge instantanée au-dessus de laquelle une action sera étudiée. Il s'agit d'un premier seuil d'alarme.
- **Peak** — valeur de charge instantanée au-dessus de laquelle une action est fortement recommandée. Il s'agit d'un seuil d'alerte.
- **Duration** — intervalle de temps pendant lequel le vol est pris en compte dans la courbe Occupancy avant son entrée physique dans le TV.

Mesure ATFCM — toute action menée pour ramener la charge à un niveau acceptable :

- Changement de configuration
- STAM (FL cap...)
- MCP (Mandatory Cherry Picking)
- Scenario...
- **Régulation** : action engagée par la FMP conjointement avec le NM, seule ou en complément d'autres mesures ATFCM, visant à imposer, pour un trafic volume donné, des heures d'entrée spécifiques dans le TVFV régulé permettant de contrôler la charge de trafic.
- **Taux de régulation** : exprimé en nombre d'aéronefs entrants par heure ou en nombre d'aéronefs présents associés à un trafic volume, le taux est fixé, en Pre-TACT ou tactique, pour maintenir la charge de trafic à un niveau équilibré.

Binôme CDS / S-ATFCM (CRNA) — couple opérationnel en charge de la gestion ATFCM tactique en salle de contrôle.

3.2 Surveillance de la charge

Le binôme CDS / S-ATFCM surveille en permanence la charge prévisible des secteurs de contrôle à partir des différentes courbes disponibles.

Le choix des courbes utilisées (Occupancy, Entry Counts, ou combinaison des deux) relève de chaque FMP selon son contexte opérationnel, dès lors que la méthode retenue permet l'application des principes énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.4.

Les contrôleurs en position participent à cette chaîne en signalant au binôme CDS / SATFCM tout élément impactant la gestion du secteur de manière à adapter les seuils (météo ou autres).

3.3 Réponse graduée

La méthode de surveillance repose sur une réponse opérationnelle graduée :

- **Sous le Sustain en Occupancy et sous la MV en Entry Counts** — situation nominale, pas d'action requise.
- **Lorsque la charge instantanée prévisible en Occupancy est entre le Sustain et le Peak** — une analyse conjointe du binôme CDS / S-ATFCM évaluera la pertinence d'une mesure ATFCM.
- **Lorsque la charge instantanée prévisible est supérieure au Peak en Occupancy ou supérieure à la MV en Entry Counts** — si le binôme CDS / S-ATFCM estime la durée et/ou le volume du dépassement préjudiciables à la maîtrise de la charge de travail, toutes les mesures ATFCM doivent être envisagées pour revenir à une situation acceptable.

Toute situation particulière dégradant les opérations (météo, technique, militaire, RH) fait l'objet d'une analyse du binôme et peut conduire à une révision temporaire des valeurs de surveillance.

3.4 Liberté tactique du binôme

Le choix des outils ATFCM et l'adaptation de la configuration de salle relèvent du jugement du binôme CDS / S-ATFCM. Aucune règle d'appariement automatique entre une mesure ATFCM (régulation, STAM...) et une décision de configuration (regroupement / dégroupement) n'est imposée par la présente consigne.

La régulation demeure l'ultime mesure à laquelle il convient de recourir lorsque les autres outils ne permettent pas de maintenir la charge à un niveau acceptable. Lorsqu'elle est mise en œuvre, elle est surveillée et adaptée afin d'optimiser son impact sur les usagers (taux, exclusions, levée anticipée).